
BULLETIN D'INSCRIPTION 2021 / 2023

Formation Kinésiologie – Association Matière en Lumière

Bulletin d'Inscription pour :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

TELEPHONE :

MAIL :

1/ Le lieu de la Formation :

La formation se déroulera :

Domaine de la Terrasse, 16 avenue Aristide Briand 31390 Carbonne.

Précision :

Le nombre de participant à un module est limité à 10 pour son meilleur déroulement.

Toutefois, à moins de 8 participants par module, l'enseignant se réservera la possibilité d'annuler ou de reporter le module. En cas de maintien, le lieu du stage et sa durée serait susceptible d'être modifier.

2/ Les Modules de Formation

Pour accéder à l'ensemble de la formation, le module « Le Test et le Positionnement du Praticien » sera un pré-requis obligatoire pour l'accès aux autres modules.

Pour cette session 2020 / 2022, je m'inscrits aux modules suivants :

- Le test et son positionnement – Techniques d'équilibration - Module 1 3 jours
Marine Chapot

<input type="checkbox"/>	Le test et son positionnement – Techniques d'équilibration - Module 2 <i>Marine Chapot</i>	3 jours
<input type="checkbox"/>	Le test et son positionnement – Techniques d'équilibration - Module 3 <i>Marine Chapot</i>	3 jours
<input type="checkbox"/>	Ostéo kinésiologie - Module 1 <i>Stéphanie Durand</i>	4 jours
<input type="checkbox"/>	Ostéo kinésiologie - Module 2 <i>Stéphanie Durand</i>	4 jours
<input type="checkbox"/>	Ostéo kinésiologie - Module 3 <i>Stéphanie Durand</i>	4 jours
<input type="checkbox"/>	L'accompagnement dans la relation d'aide : <i>Marine Chapot</i>	3 jours
<input type="checkbox"/>	Psycho kinésiologie – Module 1 : <i>Marine Chapot</i>	4 jours
<input type="checkbox"/>	Psycho kinésiologie – Module 2 : <i>Stéphanie Durand</i>	4 jours
<input type="checkbox"/>	Psycho kinésiologie – Module 3 : <i>Stéphanie Durand</i>	4 jours
<input type="checkbox"/>	Géo kinésiologie : <i>Stéphanie Durand</i>	2 jours
<input type="checkbox"/>	Base de naturopathie – Module 1 : <i>Stéphanie Durand</i>	5 jours
<input type="checkbox"/>	Base de naturopathie – Module 2 : <i>Jonathan Dunkan</i>	5 jours
<input type="checkbox"/>	Lithothérapie – Module 1 <i>Jonathan Dunkan</i>	3 jours
<input type="checkbox"/>	Lithothérapie – Module 2 <i>Jonathan Dunkan</i>	2 jours
<input type="checkbox"/>	Lithothérapie – Module 3 <i>Jonathan Dunkan</i>	2 jours
<input type="checkbox"/>	Supervision 1 <i>Marine Chapot</i>	1 jour

- | | | |
|--------------------------|--|---------|
| <input type="checkbox"/> | Supervision 2
<i>Stéphanie Durand</i> | 2 jours |
| <input type="checkbox"/> | Elaboration personnelle d'une séance
<i>Marine Chapot</i> | 3 jours |

Durée totale de la formation : **61 jours**
Soit 610 heures

Précision :

Il est possible d'entamer un cursus comprenant par exemple 10 modules et de compléter sa formation sur une session ultérieure, sous réserve de place disponible.

2/ Le Règlement

- Je souhaite régler après chaque le module (130 euros / jour)
-

Je souhaite mensualiser le paiement global sur 24 mois soit :

..... € /mois (= nombres de jour total des modules sélectionnées x 130 € / 24)

- Dans ce cas, les 24 chèques datés de chaque mois seront à retourner accompagnés du bulletin d'inscription à l'adresse indiquée. Pour l'ordre, contacter Marine CHAPOT au 06.76.76.94.14
-

- J'ai fait une demande de financement

Dans les trois cas :

Pour **chaque** module (si 19 modules, 19 chèques), envoyer un chèque de 100 € à l'ordre de l'enseignant concerné par chacun des modules où vous vous inscrivez.

Ces chèques ne seront encaissés qu'en cas d'annulation sans justificatif ou non présentation à un module (cf article : arrêt de la formation)

3/ Arrêt de la formation ou absence totale ou partielle à un module

En cas d'arrêt spontané de la formation ou d'absence partielle ou totale à un module, le chèque de 100 euros d'arrhes sera encaissé sauf dans les cas suivants :

- Raison médicale (présentation d'un certificat médical)
- Licenciement (présentation d'un justificatif)
- Décès (présentation avis décès)
- Changement de situation familiale (présentation d'un justificatif)

Dans ces cas, prévenir immédiatement l'enseignant et envoyer le justificatif par mail.

4/ Pour confirmer son inscription

Envoyer à : Marine CHAPOT – 25 rue Monserby 31500 Toulouse

- Bulletin d'inscription rempli et signé
- Les chèques d'arrhes de 100 € par module, tel qu'indiqué dans « Règlement »
- En cas de mensualisation, les 24 chèques, tel qu'indiqué dans « Règlement »
- Le calendrier de la formation daté et signé

Date et Signature

Le à